

Séance du 29 mars 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 23 mars 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à M. Lacassagne ; Mme Lauqué à M. Pommiez ; Mme Dumas à M. Gouffrant ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Castel ; Mme Thicoïpé à M. Soudre ; Mme Loupien-Suares à M. Bergé.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

Mme Demont présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don de Monsieur Charles Carrère.

Monsieur Charles Carrère, maître verrier, souhaite faire le don au profit du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, de 470 cartons de vitraux, de 500 maquettes de vitraux et mosaïques, de 2 mosaïques, de 7 vitraux, de 33 gouaches de paysages basques, de 2 huiles sur toile (dont un auto-portrait).

Charles Carrère, né en 1927 à Anglet, a été l'élève de Louis Frédéric Dupuis à l'Ecole de dessin de Bayonne de 1941 à 1948. Ouvrier puis collaborateur de Jean Lesquibe de 1946 à 1976, il s'installe en 1977 à son propre compte comme maître verrier à Bélite, sa maison natale d'Anglet. Il reçoit en 1962 le 1^{er} prix d'Artisanat d'art pyrénéen à Pau et le 1^{er} prix Valmier en 1963 au salon de l'Artisanat d'art pyrénéen de Pau. Il sera décoré de la médaille de la Ville de Bayonne en 2012.

L'artiste est connu pour ses nombreuses réalisations de vitraux pour des paroisses et des municipalités, y compris au Mali et à l'île de la Réunion (église Saint-André). Par ses créations, il participe au mouvement de réforme liturgique de l'Eglise catholique après le concile de Vatican II. Les thèmes de ses vitraux insistent sur les offrandes de la communion avec le pain et le vin, produits du blé et de la vigne.

L'accent est mis sur les images de la résurrection du Christ et de l'Esprit-Saint et assez peu sur les représentations de la passion. L'art de Carrère est joyeux et coloré. Il correspond à l'esprit d'ouverture au monde qu'avait apporté le dernier concile.

Le patrimoine d'une quarantaine de communes des Pyrénées-Atlantiques et des Landes s'est enrichi de nombreux vitraux d'église signés Carrère. Le maître verrier a réalisé un nombre considérable de vitraux et de mosaïques décoratives pour des particuliers, dans le sud-ouest de la France, à Paris et pour l'étranger. Ses cartons, mais encore plus ses maquettes, aquarelles très colorées, en témoignent et s'inscrivent totalement, avec l'ensemble des œuvres déposées par l'artiste au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne dans les collections du musée.

Les valeurs d'assurance de ces œuvres sont les suivantes :

- Quatre cent soixante dix cartons de vitraux : 20 000 € (vingt mille euros) ;
- Cinq cents maquettes de vitraux et mosaïques : 30 000 € (trente mille euros) ;
- Deux mosaïques inspirées des clés de voûte de la cathédrale de Bayonne, mesurant chacune diamètre 60 cm (épaisseur 3,2 cm) : « la Nef du XI^e siècle » 1 500 € (mille cinq cents euros) et « la Ville de Bayonne fortifiée » 1 500 € (mille cinq cents euros) ;
- Sept vitraux : 1. « Saint-François d'Assise » (h. 142 x l. 51 cm) 4 000 € (quatre mille euros) ; 2. « Coq » (h. 87 x l. 64 cm) 1 500 € (mille cinq cents euros) ; 3. « Offertoire » (h. 113 x l. 75 cm) 4 000 € (quatre mille euros) ; 4. « Romains VIII » (h. 81 x l. 58 cm) 3 000 € (trois mille euros) ; 5. « Voilier » (h. 64 x l. 50,5 cm) 1 500 € (mille cinq cents euros) ; 6. « Le marchand d'oublis » (h. 104 x l. 60 cm) 3 000 € (trois mille euros) ; 7. « L'enfant abandonné » (déjà en place dans l'ancienne « tour » du musée - h. 50 x l. 90 cm) 3 000 € (trois mille euros), soit une valeur globale de 20 000 € (vingt mille euros) ;
- Trente-trois gouaches de paysages basques : 8 000 € (huit mille euros) ;
- Une huile sur toile, intitulée « Veuves discoïdales » : 1 000 € (mille euros) ;
- Un autoportrait, huile sur toile : 1 500 € (mille cinq cents euros).

Conformément à la convention de gestion des collections conclue entre la Ville et le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne et sous réserve de l'avis de la commission scientifique régionale des Musées de France, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir accepter ce don pour le musée et de remercier, au nom de la Ville, Monsieur Carrère.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.